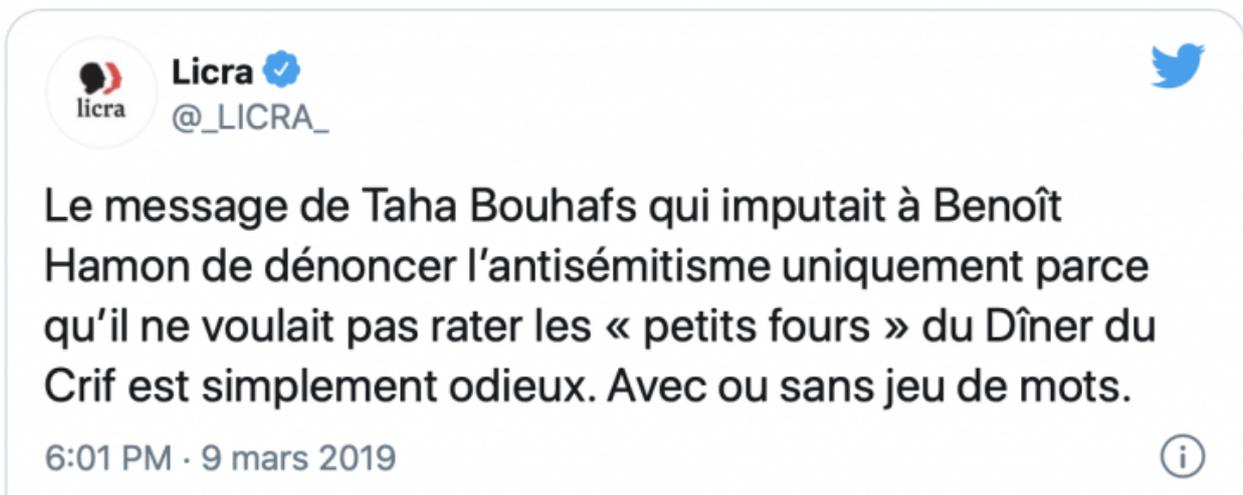


# Les Journalaux du CDJM défendent l'islamiste Bouhafs contre Zemmour !

écrit par Christine Tasin | 30 janvier 2021



**Le 30 novembre dernier, Eric Zemmour aurait dit que Taha Bouhafs était un indigéniste... et Christine Kelly l'aurait laissé dire sans protester...**

Le Conseil de déontologie journalistique prétend avoir reçu nombre de protestations... aurait été saisi pour faute grave contre l'éthique journalistique... et il lui a fallu 2 mois pour communiquer sur le sujet, fort longuement.

*L'avis du cdjm sur la séquence de décembre entre zemmour et Kelly à propos de Taha Bouhafs [pic.twitter.com/NYGG9g6bL5](https://pic.twitter.com/NYGG9g6bL5)*

– Lou☐☐ (@WhoIsBgBrthr) [January 24, 2021](#)

Taha Bouhafs ? On en parle régulièrement, sur Résistance républicaine, forcément. C'est un ennemi de la France et un ami de son islamisation...

Taha Bouhafs, pas un Indigéniste, vraiment ?

C'est un proche de Mélenchon, candidat des Insoumis, comme l'indigéniste Obono... pour les législatives de 2017. Il n'a pas été élu, lui...

C'est pourtant lui qui a insulté la policière Linda Kebbab et l'a traitée d'Arabe de service, non ? Elle avait eu le malheur de dénoncer l'ethnisation de la France... Bouhafs a fait du Bouteldja dans le texte...

<https://resistancerepublicaine.com/2020/06/05/lislamo-melenchoniste-taha-bouhafs-sen-prend-a-une-femme-policier-et-la-traite-darabe-de-service/>



C'est le même qui a été accusé d'antisémitisme à l'occasion de l'agression antisémite contre Finkielkraut pour un tweet peu ambigu où il était question de

petits fours...

La Licra si prompt à déposer plainte contre GI ou Christine Tasin se contente de manifester sa désapprobation en se gardant bien de traîner Bouhafs au tribunal... Protégé par ses origines, par son nom, par sa religion ?

Pourtant, il a fait partie de ceux qui ont insulté Charlie Hebdo... et ont attiré l'attention sur eux mais il soutient le terroriste [Salah Hamouri...](#)

D'ailleurs il a hurlé Allah Akbar en plein Paris avec Muhammad en novembre 2019...

**Mais le scandale ne vient pas du seul Bouhafs, il vient du fameux "Conseil de déontologie journalistique", ce machin qui s'est auto-proclamé procureur et juge des journalistes !**

Le CDJ descend donc en flèche Eric Zemmour et Christine Kelly pour défendre vigoureusement Bouhafis ! Quelle objectivité ! Mais il se trouve que le CDJ n'est rien, et n'est pas reconnu par l'immense majorité des titres de presse (voir la liste à la fin de l'article ci-dessous).

**Alors à quoi riment ces colères, ces oukazes ?** Sans doute encore une association politique destinée à faire la promotion des islamistes et autres terroristes palestiniens en France...

Merci à Diogène qui nous a signalé l'article ci-dessous.

**Éric Zemmour menacé par le Conseil de déontologie journalistique : "Cette association veut s'ériger en tribunal moralisateur"**

**Par**

[Nicolas Clément](#)

Publié le 28/01/2021 à 16:00

Ce mardi, le Conseil de déontologie journalistique et de médiation a condamné le manque d'éthique professionnelle de Christine Kelly et Éric Zemmour dans l'émission "Face à l'Info" sur CNews. Une énième offensive de la "cancel culture" à l'endroit du camp conservateur.

Insoutenable bruit de "bots" de la police médiatique. Ce mardi 26 janvier, le Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM) s'est fendu d'un [communiqué cinglant](#) à l'endroit d'Éric Zemmour et Christine Kelly, respectivement intervenant et présentatrice de l'émission « Face à l'Info » sur CNews. En cause, une diatribe de l'auteur du *Suicide français* affublant l'activiste d'extrême gauche Taha Bouhafis des qualificatifs de « *militant islamiste* » et « *indigéniste* ».

L'étrange complaisance du CDJM avec Taha Bouhafis

Bien que souvent utilisés pour décrire le « reporter » du Média, les deux sobriquets employés par Zemmour semblent toutefois avoir profondément irrité le CDJM. « *On ne trouve pas publiquement trace d'un engagement ou d'une opinion relevant de ce qu'on appelle "indigénisme"* » dans le parcours de l'ancien candidat insoumis, a argué le conseil dans une missive. « *Rien ne permet d'affirmer que M. Taha Bouhafs adhère à [l'islamisme].* » Deux conclusions qui prêtent à débat, considérant les prises de positions passées de l'intéressé. Initiateur de la "Marche contre l'islamophobie" en compagnie de son camarade Youcef Brakni, ce dernier s'est notamment démarqué par son hostilité franche à l'égard de *Charlie Hebdo*, symbole de la lutte contre le terrorisme. Un de ses tweets, publié en 2019, en donne d'ailleurs un témoignage flagrant :

Au-delà de son discours ambigu sur la laïcité, l'homme de toutes les manifestations est également partisan d'un antisionisme radical, voire paranoïaque. A la suite de [l'agression antisémite d'Alain Finkielkraut lors d'une manifestation de Gilets jaunes](#), Taha Bouhafs a reproché à Benoît Hamon d'avoir pris la défense de l'écrivain, le suspectant par son geste de vouloir entrer dans les bonnes grâces du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). « *Sacré Benoît, c'est bientôt le dîner du CRIF, et t'as pas envie d'être privé de petits fours, je comprends* », [a-t-il tweeté](#). Un communiqué typique du "journaliste des luttes"... Sans jamais franchir la ligne rouge, Bouhafs dissimule son propos épineux derrière un humour caustique. Comment expliquer alors qu'un organisme, se piquant d'être le Conseil de déontologie des journalistes, n'ait pas fait preuve de plus de nuance dans l'analyse du personnage ?

Déontologie ou idéologie ?

D'après les hauts faits de certains "conseillers" de cette instance privée et non représentative, il semblerait qu'une confusion notable entre journalisme et militantisme de gauche règne au sein du CDJM. Un épisode marquant du parcours de Dominique Pradalié, secrétaire adjointe de l'association, en offre un exemple probant. En 2018, cette dernière a participé à un congrès de la Fédération Internationale des Journalistes à Ramallah, capitale de l'autorité palestinienne en Cisjordanie, durant laquelle Philippe Ruth, président de la FIJ, a décerné une carte de presse « honorifique » à Rami Hamdallah. Beau cadeau fait au Premier ministre palestinien...

Un fort parti pris antisioniste qui interroge, venant d'une représentante du Saint Conseil de la "neutralité journalistique". Pour couronner le tout, la secrétaire générale du syndicat national des journalistes (SNJ) s'est ensuite jointe à [une manifestation palestinienne](#), défendant la liberté de circulation au checkpoint israélien de Qalandiya, le 17 novembre de la même année. Marche agitée au cours de laquelle l'armée de l'Etat hébreu a dû faire usage de gaz lacrymogène, comme le rappelait fort justement Pradalié sur son propre compte Twitter :

[...]

Une instance non-reconnue par les journalistes

Au-delà de ses accointances politiques, le CDJM souffre d'un cruel manque de légitimité au sein de la profession journalistique. « Cette association essaie de s'ériger en tribunal suprême et moralisateur de la profession », estime Clément Weill-Raynal, syndicaliste FO à France Télévision et journaliste à l'origine des révélations dans l'affaire du "Mur des cons". Bien que soucieux des questions de déontologie, ce dernier se dit plutôt réservé quant au principe même d'une

instance centralisée réglementant la profession. Et il n'est pas le seul.

Acrimed, Mediapart, *Marianne*, l'AFP, *Challenges*, *L'Express*, *Le Figaro*, France Inter, France Info, France Bleu, LCI, *l'Obs...* *Le Monde* et *Libération* mis à part, la plupart des grands titres français ont signé [un texte commun](#) en 2019, signifiant qu'ils ne participeraient pas à la création du CDJM. « *Nous refusons de tomber dans ce que nous considérons à ce stade comme un piège* », concluait la tribune. Un an plus tard, [Marianne](#) constatait, à la suite des premiers avis émis par le Conseil au sujet d'une [interview de Juan Branco sur BFMTV](#), que le CDJM avait « *produit ce qu'il était condamné à produire : des analyses forcément subjectives, partiales et partielles, guidées par les appréciations propres de ses conseillers* ». Une fois n'est pas coutume.

<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/eric-zemmour-menace-par-le-conseil-de-deontologie-journalistique-cette-association-veut-seriger-en-tribunal-moralisateur-127889>